

<http://www.crifrance.com/actu-islamophobie/201-Zapping-islamophobe-2011>



Zapping islamophobe 2011

- Actu islamophobie -



Date de mise en ligne : dimanche 1er janvier 2012

Copyright © Coordination contre le Racisme et l'Islamophobie - Tous droits réservés

Rétrospective 2011 : Répétition générale avant une déferlante islamophobe en 2012 ?

Si l'hystérie islamophobe est intimement liée au calendrier électoral et au contexte socio-économique, alors 2012 - année de la prochaine élection présidentielle et année de récession économique voire, pour certains, d'effondrement de l'euro - sera à n'en pas douter, propice à toutes les instrumentalisation politiques pour, encore et toujours, faire diversion en stigmatisant l'Islam et les musulmans de ce pays.

A ce titre, le décor aura largement été planté en 2011...

2011 c'est d'abord l'année d'une banalisation sans précédent de la parole islamophobe chez les politiques :

Claude Guéant - qui est tout de même à la tête d'un ministère régalien, celui de l'Intérieur, et qui est aussi le successeur d'un certain Brice Hortefeux (condamné pour...injures raciales !) - aura d'ailleurs largement contribué à cette banalisation.

Petit florilège : A propos de la guerre en Lybie :

« Heureusement le président a pris la tête de la croisade. »

Ou encore cette citation qui préconise ni plus ni moins que l'uniformisation totalitaire des français :

« Les agents des services publics évidemment ne doivent pas porter de signes religieux, manifester une quelconque préférence religieuse, mais les usagers du service public ne doivent pas non plus. »

De son côté, Jean-François Copé, Président de l'UMP se sera illustré par une idée ! : Celle d'un grand débat sur l'identité nationale et l'Islam.

Prévu pour durer plusieurs semaines, il sera piteusement ramené à une réunion de 2 heures...Le machiavélisme politique a ses limites !

2011 c'est aussi l'année d'une remise en cause très préoccupante de l'état de droit :

En effet, en partant de l'exemple donné par les responsables politiques, de plus en plus d'agents des services publics voire d'élus s'arrogent le droit d'interpréter et d'outrepasser la Loi.

Ainsi, en toute illégalité, une élue du 9^{ème} arrondissement de Lyon se targuant de faire respecter la laïcité a fait retirer son voile à une mariée lors de sa cérémonie de mariage. Elle a même reçu et ce - au mépris du plus élémentaire devoir de neutralité et de réserve - le soutien du Préfet de Région (Mais est-ce si surprenant quand on songe au propos de son ministre de tutelle cités plus haut ?).

De même cette décision du Tribunal administratif de Montreuil qui, avec une lecture hyper-extensive du principe de neutralité, exige aussi celle des parents d'élèves accompagnateurs. (Mais est-ce si surprenant quand on songe au projet de circulaire proposé peu avant par Luc Chatel, Ministre de l'Education ?).

2011, c'est enfin l'année de la banalisation d'un climat islamophobe à tous les niveaux de la société :

A trop jouer aux apprentis sorciers nos « irresponsables » politiques et leur polémiques politiciennes ont installé un climat propice à toutes les manifestations et discriminations islamophobes.

On pourrait multiplier à l'envi les exemples de discrimination à l'entrée de restaurants, salles de sport, salles de bowling, et même cabinet dentaire...

Même mort, le musulman a droit à son lot d'islamophobie ! Pour preuve, le nombre effarant de dégradations de tombes musulmanes.

Charlie Hebdo et ses caricatures à répétition, avide de vente record pour faire face à une situation financière catastrophique ne s'y est d'ailleurs pas trompé...

Enfin, comme un signe annonciateur de très mauvais augure, l'année 2011 s'est achevée par l'inscription de croix gammées sur la mosquée de Décines dans le Rhône...

Bientôt une Nuit de Cristal en France ?!